



ONU : Que faut-il comprendre du discours du ministre syrien des Affaires étrangères ?

Par [Walid al-Mouallem](#)

Mondialisation.ca, 02 octobre 2014

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [11-Septembre et terrorisme](#),

[Guerre USA OTAN](#), [Nations Unies](#)

Analyses: [SYRIE](#)

Suite à son discours devant l'Assemblée Générale de l'ONU [1], M. Walid al-Mouallem, vice-Premier ministre et ministre syrien des Affaires étrangères et des Expatriés, a été l'invité de Sky News TV en version arabe. Voici les points sur lesquels il a apporté les précisions souhaitées.

1. Votre excellence, Monsieur le ministre, nous sommes heureux de vous accueillir sur Sky News arabiya. Nous avons écouté votre discours devant l'Assemblée générale de l'ONU dans lequel vous avez abordé nombre de points concernant les opérations militaires, actuellement en cours, et menées par les États-Unis. Pour commencer, j'aimerais comprendre quelle est la position officielle du gouvernement syrien devant les frappes militaires ciblant des installations et des regroupements sur le territoire syrien ?

Une fois que les États-Unis nous ont informés, par l'intermédiaire de notre délégué permanent aux Nations Unies [Dr. Bachar al-Jaafari] et du Dr. Ibrahim al-Jaafari [Ministre irakien des Affaires étrangères] ainsi que par un message que M. Kerry m'a adressé via l'ambassadeur de Russie à Damas...

2. Un message écrit ou oral ?

Un message oral... nous avons constaté la concordance des trois messages affirmant qu'ils allaient lancer une opération militaire « aérienne » qui ciblerait les bases de Daech en Syrie dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et non dans le but de frapper l'Armée syrienne ou l'État syrien.

3. Avez-vous reçu des assurances affirmant que des objectifs dépendant de l'État syrien et de l'Armée syrienne ne seraient pas ciblés ?

Je vous ai dit que nous avons reçu le message de trois sources différentes et que les trois messages étaient concordants. C'est donc sur cette base que nous avons dit qu'en Syrie nous étions du côté de tout effort international qui vise à frapper le terrorisme en épargnant la vie des civils innocents et qui se déroule dans le respect du droit international et de la souveraineté nationale.

4. Par conséquent, vous n'êtes pas actuellement opposés aux opérations militaires menées par la Coalition sur le territoire syrien ?

Non, nous ne sommes pas opposés.

5. Pourtant ces opérations ciblent aussi quelques installations pétrolières. Nous avons appris qu'il y a eu des frappes nourries contre certaines d'entre elles !

Ces opérations ont visé des installations construites par l'organisation Daech pour voler le pétrole syrien et le vendre à la Turquie. Les frappes aériennes ont visé ces installations.

6. Bon... mais, maintenant, certains disent que les frappes aériennes sur Daech et d'autres organisations ne seront pas suffisantes pour atteindre le but recherché par la Coalition, lequel but consiste à affaiblir Daech avant de l'achever. Certains parlent d'une intervention terrestre à plus ou moins brève échéance. Quelle est votre position en cas d'intervention terrestre ?

Une intervention terrestre serait une agression manifeste ! Une agression claire et nette contre la souveraineté de la République arabe syrienne. Nous avons une Armée... nous avons des Forces de maintien de l'Ordre... nous avons des formations armées qui appuient notre Armée... et toutes combattent le terrorisme. En conséquence, celui qui veut combattre le terrorisme de manière hautement performante doit passer par une « coordination » avec l'Armée arabe syrienne.

7. Il y a deux jours le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité une résolution [2] visant à stopper l'afflux de combattants dans les zones de conflit en Syrie et en Irak. C'est d'ailleurs l'une des questions que vous avez mentionnée dans votre discours devant l'Assemblée générale. Accueillez-vous favorablement une telle résolution ?

Certainement. Cette résolution est très importante si jamais elle était appliquée et elle est contraignante pour tous les États. Nous disons depuis trois ans et demi qu'il est impératif d'assécher toutes les sources du terrorisme, d'autant plus que les terroristes sont arrivés chez nous en provenance de 83 états. Cette résolution va dans ce sens. Elle interdit aux combattants étrangers de se rendre en Syrie et en Irak via la Turquie et la Jordanie, ainsi que leur financement, leur armement et leur entraînement. C'est ce que nous attendions depuis trois ans et demi.

8. Mais, Monsieur le Ministre, il y a beaucoup d'autres groupes étrangers, et donc non syriens, qui se battent actuellement sur le territoire syrien. Il y a, par exemple, le Hezbollah et des groupes irakiens. Est-ce que cette résolution s'applique à eux aussi ?

Non... Non... Dire cela, c'est ignorer ce qui se passe sur le terrain de la réalité. Le combattant étranger est celui qui vient de Tchétchénie... celui qui vient d'autres États d'Afrique du Nord... celui qui vient d'États du sud-est asiatique, d'Europe et même des États-Unis. Désormais, chaque État publie ses propres statistiques concernant ses citoyens combattant dans les rangs de Daech et de Jabhat al-Nosra ! Ceux-là sont une chose et ce qu'accomplit l'Armée arabe syrienne est autre chose !

9. Vous ne considérez donc pas que cette résolution s'applique aussi au Hezbollah et aux groupes irakiens qui se battent en Syrie ?

Premièrement, il n'y a pas de groupes irakiens qui se battent en Syrie. Deuxièmement, le Hezbollah est présent à la frontière syro-libanaise dans une démarche anticipatoire cherchant à éviter l'extension du terrorisme au Liban.

10. Monsieur le Ministre, craignez-vous que les frappes de la coalition ne visent des positions de l'État syrien, que ce soit l'Armée syrienne, ou tout autre objectif étatique ?

Y a-t-il eu un mandat international passant par le Conseil de sécurité qui aurait autorisé cela ? Un tel mandat n'existant pas, nous serons devant une agression manifeste et nous l'affronterons !

11. À votre avis, y a-t-il actuellement un mandat international répondant suffisamment à ce qui se passe ?

Absolument pas ! Même la Coalition [de lutte contre le terrorisme] s'est construite en dehors du cadre du Conseil de sécurité et donc en dehors de la légitimité internationale.

12. ET à votre avis, faut-il, d'une façon ou d'une autre, revenir aux Nations Unies pour obtenir un mandat explicite concernant la poursuite de ces frappes ?

Qu'est-ce qui l'empêcherait ?

13. Monsieur le Ministre, je vais maintenant passer au versant politique de la question. Vous avez indiqué que...

Autrement dit, vous n'avez pas parlé de politique jusqu'ici !? [Rires].

14. Non... nous avons parlé de la situation militaire et des opérations militaires... Concernant l'opération politique, vous dites que la Syrie est ouverte à une solution politique et que vous vous êtes rendus à Genève l'esprit ouvert et avec une bonne intention. Aujourd'hui, beaucoup pensent que l'« opération Genève » est terminée. D'ailleurs, elle n'a fondamentalement pas commencé, mais elle est terminée... Y'a-t-il toujours possibilité de raviver cette voie ?

Dire que l'opération Genève n'a pas commencé est particulièrement injuste. Elle a commencé et s'est déroulée sur deux sessions, mais la délégation d'en face ne représentait pas grand chose. C'est pourquoi nous n'avons pas obtenu de résultats.

Lorsque nous avons posé la lutte contre le terrorisme comme une priorité, suite à quoi nous pourrions passer aux questions institutionnelles [3], ils ont refusé la lutte contre le terrorisme. Aujourd'hui, le monde entier reconnaît cette priorité. C'est pourquoi je dis que si nous voulons construire une opération politique sur la base d'un dialogue entre les Syriens et sur le territoire syrien, c'est chose possible. Mais pour cela, il faudrait qu'il y ait une opposition nationale représentative du peuple... une opposition convaincue que le terrorisme est l'ennemi de tous et qu'il faut le combattre... une opposition qui admette que le peuple syrien a fait son choix et qu'elle respecte la volonté de ce peuple.

15. Nous pouvons donc dire que l'État syrien n'est pas disposé à poursuivre la voie de Genève avec les mêmes interlocuteurs, ceux de la dite Coalition Nationale [CNS] ?

Oui.

16. Oui ? Vous n'êtes pas disposés ?

Cette coalition, qui ne connaît que les hôtels 5 étoiles, n'a aucun lien avec la réalité syrienne. Nous sommes pour un dialogue avec une véritable opposition nationale. Ceux-là se trouvent en Syrie.

17. Par conséquent, seule l'opposition de l'intérieur est habilitée à participer au dialogue ?

Tout opposant de l'intérieur et de l'extérieur qui a foi dans l'obligation de respecter la volonté populaire et qui croit à la priorité de la lutte contre le terrorisme, avec le but ultime de construire la Syrie de l'avenir, est un opposant patriote et le dialogue lui est ouvert.

18. Pour finir, Monsieur le Ministre, voyez-vous une solution politique dans un proche avenir ?

Tout d'abord, il n'y a jamais de solution militaire. Ensuite, au bout du chemin, c'est la solution politique qui permettra de sortir de la crise syrienne actuelle.

19. Merci, Monsieur le Ministre, d'être présent avec nous, ici, à New York.

Merci à vous.

M. Walid al-Mouallem

Vice-Premier ministre et ministre syrien des Affaires étrangères et des Expatriés

29/09/2014

Source : Sky News en langue arabe, vidéo YouTube publiée le 30 septembre

<http://www.youtube.com/watch?v=2HTdoVxyQaM>

Transcription et traduction par Mouna Alno-Nakhal pour [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca)

Notes :

[1] La Syrie appelle la communauté internationale à s'unir dans la lutte contre l'EIIL

http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=33430#.VCvMC_I_uT8

[2] Résolution 2178 : RÉUNI AU PLUS HAUT NIVEAU, LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DEMANDE AUX ÉTATS MEMBRES DE SE MOBILISER CONTRE LES COMBATTANTS TERRORISTES ÉTARNGERS. Il envisage d'élargir à ces individus le régime de sanctions visant AL-Qaida

<http://www.un.org/News/fr-press/docs//2014/CS11580.doc.htm>

[3] Syrie / Genève 2 : Nous sommes venus vous mettre face à vos responsabilités ! Par Walid al-Mouallem

<http://www.mondialisation.ca/syrie-geneve-2-nous-sommes-venus-vous-mettre-face-a-vos-responsabilites/5367282>

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Walid al-Mouallem](#), Mondialisation.ca, 2014

Articles Par : **[Walid al-Mouallem](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca